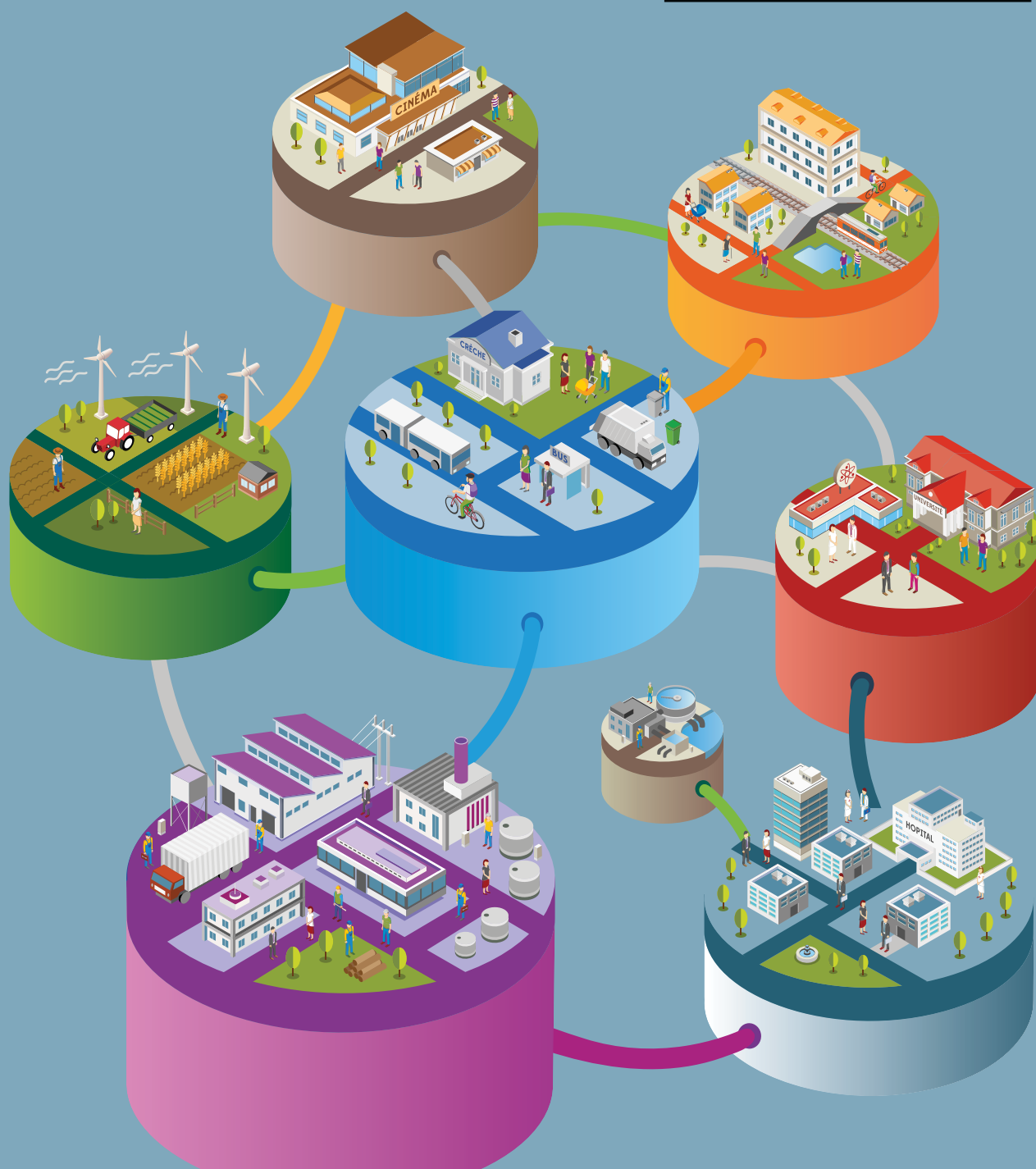




**EMPLOI, CROISSANCE,
INVESTISSEMENTS :**
**DE NOUVELLES ALLIANCES
TERRITOIRES - ENTREPRISES**

MERCREDI
8 OCTOBRE

Lille Grand Palais



14H
...
15H

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

L'assemblée générale ordinaire 2014, réservée aux représentants des communautés à jour de leur cotisation, sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour assurer le renouvellement du conseil d'administration prévu par les statuts. Compte tenu des règles de quorum, la participation nombreuse des représentants des communautés est attendue. Des courriers de convocation précisant les ordres du jour ont été adressés aux adhérents fin juillet.

15H
...
18H

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Auditorium Vauban

19H30
...
22H

COCKTAIL D'ÎNATOIRE

Ferme des Templiers
VERLINGHEM

*Réservé aux adhérents
Sur inscription*



PARTICIPEZ AUX DÉBATS AVEC WISEMBLY

Connectez-vous sur le web
sur app.wisembly.com
et saisissez ADFC pour accéder au wiz
ou par sms au 06 33 13 40 34,
puis tapez ADFC suivi d'un espace
et de votre réaction ou question.

Envoyez des messages courts
de 140 caractères maximum.
Les ressources documentaires
seront accessibles sur la plateforme
webapp.wisembly.com

JEUDI 9
OCTOBRE

10H
...
13H

SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Auditorium Vauban

13H
...
14H15

DÉJEUNER

Espace Lille Métropole
et salle Jeanne de Flandre



DISCOURS D'OUVERTURE

Daniel Delaveau
président sortant de l'AdCF

et le nouveau
président de l'AdCF

TABLE RONDE AVEC

Anne Blanc
présidente de la communauté
de communes du Naucellois

Damien Castelain
président de Lille Métropole

Olivier Dussopt
député de l'Ardèche, président
de l'Association des Petites villes
de France

Estelle Grelier
députée de Seine-Maritime

Eugène Larcher
président de la communauté
d'agglomération de l'Espace
Sud Martinique

Charles-Éric Lemaignan
président de la communauté
d'agglomération d'Orléans
Val de Loire

Didier Manier
président du Conseil
général du Nord *

Édouard Philippe
député de Seine-Maritime,
président de la communauté
d'agglomération Havraise

René Vandierendonck
sénateur du Nord



ANIMATEUR

Michel Feltin-Palas
rédacteur en chef, L'Express



INTERVENTION DE

André Vallini
secrétaire d'État à la Réforme
territoriale

ARCHITECTURE DES POUVOIRS LOCAUX : l'impossible statu quo

Sans cesse remise sur le métier et modifiée par petites touches successives, notre organisation territoriale est à la veille d'un « big bang » annoncé. Le contexte de crise que traverse notre pays, les contraintes sans précédent que subissent les finances publiques nationales et locales... mettent à l'agenda des réformes de structure de très haute intensité pour dessiner la France de 2020.

Si chacun convient de l'impossibilité d'un statu quo, le débat reste ouvert sur les solutions à privilégier. Comment faire des communautés et des régions les deux pivots de cette nouvelle organisation ? Quelle mutation programmer du cadre départemental d'action publique, constitué à la fois de services déconcentrés de l'État, d'une collectivité de plein exercice, mais aussi de nombreuses institutions techniques ou sectorielles (offices HLM, syndicats d'énergie, centres de gestion, conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement...) ? Quelles priorités poursuivre en début de mandat pour les élus communautaires et municipaux, entre mutualisation avancée et nouvelles vagues de fusions ?

Au-delà des considérations d'économies et de coûts, la réforme de notre organisation territoriale doit être conçue comme un élément déterminant pour renforcer l'efficacité des politiques publiques, la qualité de nos services collectifs, l'attractivité de nos territoires.

Le moment est venu d'agir.

* Noms indiqués sous réserve de confirmation

JEUDI 9
OCTOBRE

Simultanément :
6 FORUMS
3 POINTS INFOS JURIDIQUES (P.10)

FORUMS | 9 OCT. | 14H30 • 18H

14H30
.....
18H



INTERVENANTS

Pascal Allizard
président du CNER, président
de la communauté de communes
du Pays de Condé et de la Durancie

Laurent Bazin
vice-président Centre des jeunes
dirigeants d'entreprises

Alain Berthéas
président de Sigvaris,
président de la communauté
d'agglomération Loire-Foréz

Thierry du Bouetiez
conseiller spécial de la Commissaire
générale à l'Égalité des territoires

Vincent Ledoux
vice-président développement,
attractivité et gouvernance
économique, emploi de Lille
Métropole

Sébastien Martin
Président du Grand Chalon
Agglomération

Jean-Pierre Mimiague
président de la communauté
de communes des Luys-en-Béarn

David Pouyanne
président du Réseau entreprendre *

Laurent Trogrlic
président de la communauté
de communes du Bassin de Pompey

Un représentant de la BPI France *



EXPERTE

Vanessa Cordoba
consultante, cabinet CMI



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Auditorium Vauban

Les stratégies économiques : le rôle attendu des intercommunalités



La clarification des compétences programmée à travers les nouveaux projets de loi relatifs à l'organisation territoriale française comprend un volet significatif sur le développement économique en renforçant le rôle de « chef de file » des régions et le caractère prescriptif des schémas régionaux (SRDE-II). Dans le même temps, les compétences économiques des intercommunalités devraient être confirmées dans leur « cœur de métier » de l'accueil des entreprises et la réponse à leurs besoins quotidiens.

À partir d'une présentation des stratégies économiques des intercommunalités, objet d'une nouvelle publication de l'AdCF, ce forum permettra de débattre de la réorganisation en cours des soutiens publics à l'emploi local et aux activités économiques. Création d'entreprises, qualifications professionnelles, offre foncière, immobilier et réseaux techniques, soutien aux clusters et pôles de compétitivité... La montée en puissance des communautés dans l'animation du développement local se traduit par une diversification de leurs registres d'intervention.

FINANCES

Salle Matisse



L'investissement public local à l'épreuve des contraintes budgétaires



POUR
ALLER +
LOIN

POINTS INFOS JURIDIQUES

P. 10

Les attributions
de compensation

sur
LE MÊME
THÈME

ATELIER FINANCES P.11

La réduction annoncée des dotations de l'État aux collectivités (12,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017) place la première moitié des nouveaux mandats dans un contexte inédit. L'absence de marge de manœuvre sur le levier fiscal et les engagements pris vis-à-vis des contribuables locaux conduiront à un effort sans précédent de maîtrise de la dépense publique locale. Les optimisations attendues des nouvelles réformes ne produiront leurs effets sur les dépenses de gestion qu'à moyen terme. De fortes craintes pèsent ainsi sur le flux des investissements publics locaux des collectivités locales et leur rôle de soutien à l'économie.

La Fédération nationale des travaux publics comme la Fédération française du bâtiment anticipent d'ores et déjà de sérieuses baisses d'activité. Comment les nouveaux exécutifs se préparent-ils à ces nouvelles contraintes ? Quelles stratégies sont mises en place pour optimiser les dépenses de fonctionnement et préserver une capacité d'investissement ? Une coordination est-elle organisée avec les communes pour fixer les priorités du mandat ?



INTERVENANTS

Jean-Louis Marchand
vice-président de la Fédération
nationale des travaux publics

Emmanuel Couet
président de Rennes Métropole

Christophe Ferrari
président de Grenoble-Alpes
Métropole

Françoise Gatel
présidente de la communauté
de communes du pays
de Châteaugiron

Christian Martin
conseiller-maire, président
de la formation inter-juridictions,
Cour des comptes

Paul Martinez
président de la communauté
d'agglomération
de Mantes-en-Yvelines

Sébastien Miossec
président de la communauté
de communes du Pays
de Quimperlé

Christine Pirès-Beaune
députée du Puy-de-Dôme,
membre de la commission
des finances de l'Assemblée
nationale

Olivier Tomasini
président de la Fédération
française du bâtiment
du Nord-Pas-de-Calais



EXPERTS

Julien Garnier
Chargé de mission au service
des études, Caisse des dépôts

Michel Klopfer
directeur général, cabinet
Michel Klopfer consultant



ANIMATEUR

Thierry Fouquet
journaliste



DÉVELOPPEMENT RURAL

Salle Van Gogh

Pour une politique d'inclusion territoriale

Un malaise se manifeste avec force dans les territoires périurbains et ruraux. Des protestations multiformes traduisent un ressentiment et des formes de sécession territoriale, nourrie par la fragilisation économique des espaces ruraux et des petits bassins d'emploi. Fermeture de services publics, dévitalisation des commerces de proximité et des centres bourgs, disparition de « lieux de sociabilité » accentuent le malaise rural. Les dépenses contraintes (logement, transport, énergie...) compriment le pouvoir d'achat des ménages. Alors que les services déconcentrés de l'État s'amenuisent et qu'une transformation des conseils départementaux est à l'ordre du jour, les communautés sont amenées à jouer un rôle essentiel dans une politique de reconquête.

Pourront-elles continuer à s'élargir sans des regroupements des plus petites communes ? Quelles mutualisations doivent-elles envisager à des échelles inter-communautaires ou au niveau départemental, notamment en matière d'ingénierie ? Quelles innovations proposer en matière de services publics pour répondre aux nouvelles attentes sociales de ces territoires ?

Réagissez à ce forum :



app.wisembly.com
entrez Van Gogh

06 33 13 40 34
tapez Van Gogh suivi d'un
espace puis de votre message



ANIMATEUR

Philippe Bertrand
journaliste, France Inter



INSTITUTIONS ET POUVOIRS LOCAUX

Auditorium Eurotop

Les nouvelles frontières de l'intégration intercommunale

Les orientations législatives invitent à franchir des pas supplémentaires en matière d'intégration intercommunale. Que ce soit dans les grandes métropoles françaises, dotées d'un statut renforcé par la loi MAPTAM, ou au sein des espaces de faible densité, les communautés sont appelées à prendre en charge davantage de services et de compétences. Si l'intercommunalité ne porte aujourd'hui que 25 % environ des dépenses du « bloc local » et un tiers de l'investissement, de fortes incitations conduiront, au cours du mandat, à une montée en charge. La transformation du département invitera également à des recompositions. Adossés aux projets de territoires, des outils tels que les schémas de mutualisation et les pactes financiers et fiscaux devraient servir à accompagner cette nouvelle phase d'intégration. La réforme de la DGF et la révision des valeurs locatives encouragent de nouvelles formes d'unification et de solidarité.



Réagissez à ce forum :



app.wisembly.com
entrez Eurotop

06 33 13 40 34
tapez Eurotop suivi d'un
espace puis de votre message



PRÉSIDENT DE SÉANCE

Frédéric Sanchez
président de la Métropole
Rouen Normandie



INTERVENANTS

Louise-Marie Bataille
secrétaire générale de l'Union
des villes et des communes
de Wallonie

Patrick Braouezec
président de la communauté
d'agglomération de Plaine
Commune

Élisabeth Celard
vice-présidente de la
communauté d'agglomération
du Pays Viennois

Jacques Chabot
président de la communauté
de communes des 4B
Sud Charente

Philippe Chalopin
président de la communauté
de communes du canton
de Baugé

Éric Fournier
président de la communauté
de communes de la Vallée
de Chamoni-Mont-Blanc

Gérard Hamel
président de la communauté
d'agglomération du Pays
de Dreux

Pierre Le Bodo
président de la communauté
d'agglomération du Pays
de Vannes



ANIMATRICE

Martine Kis
rédactrice en chef, Le Courrier
des maires et des élus locaux



CULTURE

Salle Rubens

Attractivité territoriale : la culture comme facteur-clé



De Lille 2004 à Marseille 2013, des Vieilles charrues à Carhaix au festival de jazz de Marciac... les grands événements culturels exercent dans les territoires un rôle éminemment fédérateur entre acteurs publics et privés. L'attractivité d'un territoire et le bien-être de ses habitants sont devenus indissociables de son offre culturelle. Dans ce domaine comme dans d'autres, la décentralisation a libéré les énergies et la créativité. Quelques échecs ne sauraient occulter la richesse et les succès de centaines de festivals (musiques nouvelles, art sacré, théâtre de rue...), de mises en valeur patrimoniales, de redynamisation des pratiques (écoles de musique, médiathèques), de création d'équipements à rayonnement large (Louvre-Lens, Metz, récent musée Soulages de Rodez...) qui participent à transformer le regard porté sur un territoire. Dans le nouveau contexte budgétaire, nombreux sont ceux qui craignent que la culture devienne le parent pauvre des arbitrages. Serait-ce un bon calcul ? Comment continuer à en faire un axe fort des projets de territoire ?

Réagissez à ce forum :



app.wisembly.com
entrez Rubens

06 33 13 40 34

tapez Rubens suivi d'un espace puis de votre message



INTERVENANTS

Olivier Bianchi
président de Clermont
communauté

Marc Censi
président d'honneur, AdCF

Xavier Dectot
directeur du musée Louvre-Lens

Antoine-Laurent Figuière
chef du département action
territoriale, ministère
de la Culture

Catherine Louis
présidente de la communauté
de communes Forêts,
Seine et Suzon

Frédéric Motte
président du MEDEF
Nord-Pas-de-Calais

Olivier Henno
vice-président culture, tourisme,
grands événements culturels
et touristiques de Lille Métropole

Déborah Munzer
vice-présidente de la FNCC,
maire-adjointe à la culture
de Nogent-sur-Marne

Sylvie Tuyéras
vice-présidente de la
communauté de communes
de Vienne Glane



INTERVENANTS

Corinne Casanova
vice-présidente de la
communauté d'agglomération
du Lac du Bourget

Jacques Chabal
président de la communauté
de communes Val'Eyrieux

Éric Kerrouche
président de la communauté de
communes Maremne Adour Côte-Sud

Charles-Éric Lemaignan
président de la communauté
d'agglomération Orléans
Val de Loire

Pierre Marcellesi
président de la communauté
de communes de l'Alta Rocca

Jean Reverreault
président de la communauté
communes Charente
Boème Charraud

Jean-Luc Rigaut
président de la communauté
d'agglomération d'Anney

Jo Spiegel
commissaire à la transition
énergétique, Mulhouse
Alsace Agglomération



EXPERT

Vincent Aubelle
professeur associé des universités,
Université Paris Est Marne-la-Vallée

NOUVEAUX ÉLUS

Salle Artois



Comprendre l'intercommunalité et les enjeux du mandat 2014-2020

Conçu sous forme pédagogique, ce forum sera dédié à la présentation des grands principes et des règles de fonctionnement de l'intercommunalité et au contexte de réformes dans lequel elle s'insère (loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) de 2010, réforme de la taxe professionnelle, évolutions de l'État, loi de modernisation de l'action publique et des métropoles (MAPTAM) et loi Accès au logement et urbanisme rénové (ALUR) de 2014...). Ce temps d'information et de débat répondra, plus particulièrement, aux questions que se posent les nouveaux élus et présentera de manière synthétique les enjeux du mandat.

JEUDI 9
OCTOBRE

3 POINTS INFOS JURIDIQUES

14H30 • 15H30
**LA MUTUALISATION
DE SERVICES ET SES
SUBTILITÉS JURIDIQUES**

15H30 • 16H30
**LES ATTRIBUTIONS
DE COMPENSATION**

16H30 • 18H
**LES NOUVELLES
COMPÉTENCES CONFÉES
AUX COMMUNAUTÉS**

19H30
22H

14H30
18H

Auditorium Pasteur



Le succès rencontré par les « points infos juridiques » lors de la précédente édition de la convention nationale conduit l'AdCF à renouveler l'expérience en 2014. Parallèlement aux 6 grands forums du jeudi après-midi, 3 « points infos » permettront aux congressistes intéressés de poser des questions au service juridique de l'AdCF et à ses partenaires après un bref exposé introductif.

Alors que les communautés sont tenues de réaliser un schéma de mutualisation en lien avec leurs communes membres avant mars 2015, seront décryptées les dispositions encadrant désormais les différentes formes de mutualisation et les règles à respecter.



Damien Christiany
consultant, directeur
du cabinet Damien Christiany

► SUR
LE MÊME
THÈME

**ATELIER
Ressources humaines**
P. 13



Jean-Pierre Coblentz
consultant, directeur associé de Stratorial finances

Les récentes évolutions législatives (lois RCT, MAPTAM, ALUR...) ont dévolu aux intercommunalités de nouvelles compétences et responsabilités. Ce dernier « point info » les évoquera, en abordant deux sujets à fortes incidences juridiques : les pouvoirs de police pouvant être transférés au président de communauté, ainsi que la dépenalisation du stationnement. Seront mises en perspective, dans l'attente des textes d'application, la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), ainsi que la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie confiée aux communautés urbaines et métropoles, et qu'il est envisagé d'élargir aux autres communautés.



Cécile Fontaine, Guillaume Gauch, Clémence du Rostu, avocats à la Cour,
cabinet Seban et associés

Chloé Diamédo, juriste, Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)

SOIRÉE FLAMANDE

Auditorium Jeanne de Flandres

VENDREDI
10 OCTOBRE

8H30
10H30

7 ATELIERS SIMULTANÉS



FINANCES

Auditorium Vauban



INTERVENANTS

Camille Allé
doctorante en sciences
politiques, Sciences Po

Dominique Garnier
directeur général des services,
communauté de communes
d'Erdre et Gesvres

Christophe Michelet
consultant, Partenaire
finances locales

Le pacte financier et fiscal au cœur de la nouvelle gouvernance intercommunale

La réalisation de pactes fiscaux et financiers s'imposera progressivement au sein des territoires communautaires. Encouragés par la loi du 21 février 2014 dans les territoires concernés par les contrats de ville, ces pactes ont commencé à se diffuser et à se formaliser dans un certain nombre de territoires. Malgré les incertitudes budgétaires, ils matérialisent, en s'appuyant sur les projets de territoire, un effort accru de coordination des communes et de leur communauté dans leurs choix financiers. Politiques fiscales, rever-

sements obligatoires et facultatifs, péréquation, DGF territoriale, programmation concertée des investissements... les axes de ces pactes sont variés. L'atelier valorisera les bonnes pratiques et présentera l'ouvrage de l'AdCF consacré aux pactes financiers, à partir d'une enquête conduite auprès des communautés.



► SUR
LE MÊME
THÈME

**FORUM
FINANCES**
P. 5



INTERVENANTS

Régis Brousse
directeur du pôle gestion
du droit des sols,
Metz Métropole

Corinne Casanova
vice-présidente de la
communauté d'agglomération
du Lac du Bourget

Jean-Louis Castell
président de la communauté
de communes de la Lomagne
Gersoise

Frédéric Auclair
adjoint à la sous-directrice
du cadre de vie, ministère
du Logement de l'Égalité
des territoires et de la ruralité



URBANISME

Auditorium Eurotop

Repenser l'instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis plusieurs années s'opère un retrait progressif des services de l'État dans le domaine de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Le mouvement connaîtra avec les dispositions de la récente loi ALUR une accélération très importante : l'État mettant fin mi-2015 à la mise à disposition de ses services dans toute commune appartenant à une communauté de plus de 10 000 habitants. L'échelle intercommunale est directement interpellée pour mettre en place des services mutualisés d'instruction. Comment s'opère cette substitution ? Quelle organisation adoptent les élus ? La reprise de l'instruction est-elle l'occasion de revoir les procédures et d'améliorer le service rendu, notamment pour les acteurs économiques et les investisseurs ? Cet atelier exposera les résultats d'une enquête conduite auprès des communautés par l'AdCf et l'AMF.



DÉVELOPPEMENT URBAIN

Salle Artois

Rapprocher universités et entreprises : les agglomérations au cœur des stratégies territoriales d'innovation



La récente loi sur l'enseignement supérieur et la recherche encourage la réalisation de schémas régionaux ainsi que de schémas locaux de développement universitaire au sein des agglomérations concernées. Comme le montrent les résultats d'une étude conduite par des associations de collectivités (AVUF, FNAU, AdCf, AMGVF, ACUF), l'implication des villes et communautés dans le financement et l'ancrage territorial des universités ne cessent de croître. De nouvelles relations se nouent avec la conférence des présidents

d'universités (CPU). Offre foncière, dessertes en transports, logement, vie étudiante, interfaces recherche-entreprises... le temps est venu de placer l'université au cœur du projet urbain. Cet atelier rappellera les dispositions de la loi ESR, et les résultats de l'étude précitée avant de faire témoigner des agglomérations engagées dans le soutien actif à l'enseignement supérieur et de la recherche.



RESSOURCES HUMAINES

Salle Matisse

Pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein du territoire

Dans le cadre de l'élaboration de leur schéma de mutualisation, de nombreuses intercommunalités souhaitent inscrire cet outil dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC). À partir d'une enquête nationale sur la mutualisation des services menée avec l'Association des directeurs généraux de communautés (ADGCF) et le service Mairie-conseils de la Caisse des dépôts et consignations, et d'une étude-action organisée avec le CNFPT et la FNCDF, cet atelier définira le contenu stratégique à donner à ces outils de gestion des ressources humaines.

Plusieurs questions seront abordées. Comment associer les agents à la démarche et mobiliser les élus ? Quels indicateurs mobiliser pour évaluer la performance d'une organisation ? Quels arbitrages effectuer entre internalisation et externalisation vers les partenaires privés ? Comment mutualiser des fonctions-supports avec d'autres collectivités ou centres de ressources (centres de gestion, syndicats mixtes, agences techniques...) ?



Réagissez à cet atelier : app.wisembly.com, entrez *Matisse*
à cet atelier : 06 33 13 40 34, tapez *Matisse* suivi d'un espace puis de votre message



DÉVELOPPEMENT RURAL

Salle Van Gogh

Construire des stratégies territoriales de destination touristique

Représentant 7 % du PIB, le tourisme est une composante importante de l'économie nationale qui exerce de surcroît un fort effet de diffusion dans l'ensemble des régions françaises. Pour de nombreux territoires ruraux ou semi-ruraux, il est souvent devenu l'un des leviers majeurs de développement local après avoir valorisé la politique des pays d'accueil, les pôles d'économie du patrimoine, la création de parcs naturels régionaux... Les Assises nationales du tourisme ont néanmoins montré que la France et ses territoires n'exploitent pas tout leur potentiel pour accroître les retombées touristiques en termes d'emploi et de captation de revenus.



Dans l'organisation des filières et des offres touristiques, mais aussi de l'accessibilité des territoires (transports, hébergement, notoriété...), des progrès sont possibles. Comment renforcer le partenariat avec les professionnels du tourisme ? Comment tendre vers un tourisme durable, porteur d'une plus forte valeur ajoutée pour le territoire ?



Réagissez à cet atelier : app.wisembly.com, entrez *Van Gogh*
à cet atelier : 06 33 13 40 34, tapez *Van Gogh* suivi d'un espace puis de votre message



INTERVENANTS

Guy Deléon
directeur général des services,
Lamballe communauté
et **Pierre-Jean Joyeux**,
directeur général des services,
centre de gestion des
Côtes-d'Armor

Christophe Colombel
directeur général adjoint
gestion des ressources,
communauté de
l'agglomération Havraise
et **Bertrand Sert**,
directeur général adjoint
de la ville du Havre

Éric Landot
avocat au barreau de Paris,
cabinet Landot et associés



ANIMATRICE

Anne Grillon
consultante, réseau RH Public



INTERVENANTS

Jean Burtin
président de la Fédération
des offices de tourisme de
France

Christine Guervilly
vice-présidente de la
communauté de communes
Côte de Penthievre,
vice-présidente du syndicat
mixte du pays de Saint-Brieuc
en charge du tourisme

Christian Mantéi
délégué général d'Atout France

François Perroy
directeur d'Emotio Tourisme
et cofondateur Agitateurs
de Destinations Numériques

François Tacquard
président de la communauté
de communes Vallée
de Saint-Amarin



EXPERTE/ANIMATRICE

Hermine de Saint Albin
journaliste, consultante
spécialisée dans le tourisme,
cabinet Le tourisme dans
le bon sens



ENVIRONNEMENT

Salle Rubens



INTERVENANTS

Damien Carême
vice-président de la communauté urbaine de Dunkerque

François-Michel Lambert
député des Bouches-du-Rhône, président de l'Institut de l'économie circulaire

Alice Sarrazin
chef de projets en économie circulaire, association Orée

Jean-Claude Weiss
président de la communauté de communes Caux Vallée de Seine

Serge Winkelmueller
directeur général des services, Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est (Sydeme) *

Économie circulaire : un nouveau levier pour la croissance locale ?

Le projet de loi de programme pour la transition énergétique vise à donner une véritable assise à la notion d'économie circulaire en fixant des objectifs nationaux de valorisation matière et de recyclage. Animée par une volonté de lutter contre le gaspillage et de maîtriser les flux de transport, l'économie circulaire est actuellement marquée par des expérimentations. Dans quels domaines peut-elle réintroduire des pratiques de bon sens ? Quelle part de « flux de matière » peut être inscrite dans une logique de circuits courts et de réemploi ? Peut-on construire des modèles économiques robustes à partir de l'évolution des cours des matières premières ? Combinant des compétences importantes dans les domaines de la gestion des déchets, de l'eau-assainissement, de l'énergie (PCET), des transports et du développement économique... les communautés constituent un bon niveau d'action pour fédérer les acteurs publics et privés autour de projets d'économie circulaire. La valorisation matière permet-elle de dégager de nouvelles ressources ou réaliser des économies ? De nouvelles formes d'activités et d'entreprises (économie sociale et solidaire...) peuvent-elles émerger dans ces secteurs ? L'atelier sera l'occasion de présenter les nouvelles orientations législatives et les démarches les plus avancées.



INTERVENANTS

Jean-Marie Bockel
ancien ministre, président de Mulhouse Alsace Agglomération

Radia Daoud
chef de projets prospective et stratégies territoriales, Grenoble-Alpes Métropole

Henri Hassler
vice-président en charge de la commission stratégie, planification territoriale et aménagement, Metz Métropole

Pierrick Tranchevent
vice-président en charge de l'environnement et des stratégies de coopération, communauté de communes Pays de Mayenne

PROJETS DE TERRITOIRE

Auditorium Pasteur



Orienter et organiser l'action communautaire

Avec la recomposition des assemblées locales s'ouvre la phase de préparation ou d'actualisation des projets de territoire qui guideront l'action du mandat. Le projet de territoire de l'intercommunalité est un document fondateur et figure dans son code génétique.

Il permet une réflexion partagée sur les orientations de l'action publique locale, les mesures de sa mise en œuvre et sur les modalités de sa gouvernance. Cet atelier livrera les résultats de l'enquête menée par l'AdCF sur les pratiques communautaires. Il présentera différentes démarches d'élaboration originales entreprises par les communautés (notamment participatives). Il reviendra aussi sur le rôle du projet de territoire dans l'organisation interne de la communauté et son positionnement dans le territoire.



EXPERT

François Taulelle
professeur des universités en géographie et aménagement, Toulouse, LISST CNRS, Centre interdisciplinaire d'études urbaines

VENDREDI
 10 OCTOBRE

10H45

 13H

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Auditorium Vauban

13H

 14H15

DÉJEUNER

Espace Lille Métropole et salle Jeanne de Flandre



COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES, pour un partenariat renforcé

Au-delà de leur très grande diversité de taille, de cœur de métier et de clientèle, les entreprises sont de plus en plus tributaires de leur « éco-système » local. Leurs logiques d'implantation et leurs arbitrages stratégiques en matière d'investissement obéissent à des paramètres de plus en plus diversifiés et spécifiques. Quelles sont leurs attentes à l'égard des acteurs publics territoriaux ? Comment voient-elles les réformes en cours ou programmées, à travers l'essor des intercommunalités et des régions ? Se sentent-elles suffisamment associées à la prise de décision depuis l'essor des agences de développement ou des outils de concertation (comités de bassins d'emploi, conseils de développement...) ? Disposent-elles de représentations locales satisfaisantes pour exprimer la diversité de leurs besoins ? Cette dernière séance plénière, conclusive de la convention, sera l'occasion de débattre des initiatives communes qui pourraient être prises, tant au niveau national que local, avec les représentants des entreprises et les partenaires sociaux. Même si beaucoup de progrès ont été accomplis, comme l'illustre la région Nord-Pas-de-Calais, est-il possible d'aller plus loin ? Les intercommunalités ne doivent-elles pas prendre des initiatives fédératrices, au cœur des bassins d'emploi, pour mieux ancrer les entreprises dans leurs territoires ? L'AdCF présentera à cette occasion des propositions d'engagement pour la nouvelle mandature.



TABLE RONDE AVEC

Patrick Bernasconi
vice-président délégué du MEDEF

Loïc Cauret
président de Lamballe communauté

Laurent Degroote
président du CESER Nord-Pas-de-Calais, ancien président du Centre des jeunes dirigeants

Élizabeth Ducottet
présidente de Thuasne, co-présidente de l'ASMEP-ETI *

Marc Fesneau
président de la communauté de communes Beauce et Forêt

Valérie Létard
ancienne ministre, sénatrice du Nord, présidente de Valenciennes Métropole

Yvan Ricordeau
secrétaire national de la CFDT

Jean-Loup Salzmann
président de la Conférence des présidents d'université



EXPERT

Laurent Davezies
professeur au CNAM



ANIMATEUR

Emmanuel Kessler
journaliste



INTERVENTION DE

Patrick Kanner
ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports *



DISCOURS DE CLÔTURE

Nouveau président de l'AdCF



LIEU DU CONGRÈS

Lille Grand Palais
1, bd des Cités Unies
59777 Euralille



HÔTELLERIE

congres@generationvoyages.com
T. 03 20 06 74 26



VOS QUESTIONS SUR LA CONVENTION

convention@adcf.asso.fr
T. 01 55 04 89 00



ORGANISEZ VOTRE DÉPLACEMENT



› EN TRAIN

Demandez un fichet de réduction individuel SNCF (20 % de réduction). Présentez lors de votre contrôle à bord votre fichet de réduction et un programme **convention@adcf.asso.fr**
Renseignez-vous sur les tarifs de groupe (à partir de 10 personnes) à acvgroupes@sncf.fr ou au **0810 879 479**



› EN AVION

Consultez tous les vols à destination et en provenance de Lille sur **www.lille.aeroport.fr**
Bénéficiez des conditions tarifaires Air France en communiquant le code identifiant de la 25^e convention 22193AF à votre agence de voyage ou sur le site internet :

www.airfranceklm-globalmeetings.com

Date de validité de l'offre : du 03 au 15 octobre 2014



AdCF

22, rue Joubert
75009 Paris
T. 01 55 04 89 00
F. 01 55 04 89 01



ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Une navette dessert les arrivées et les départs d'avions.

L'arrêt se situe devant l'entrée principale du centre commercial Euralille (au pied de l'hôtel Lille Europe) à l'arrêt de bus signalant « Liaison aéroport »



NAVETTES EN SOIRÉES

› La soirée du mercredi 8 octobre réservée aux adhérents de l'AdCF sera desservie par des navettes :

- **À L'ALLER** de Lille Grand Palais vers la ferme des Templiers à Verlinghem à partir de 18h15 toutes les 5 mn.

ATTENTION : ne laissez pas vos éventuels bagages dans le car et mettez-les au vestiaire de la ferme des Templiers.

- **AU RETOUR** de la ferme des Templiers à Verlinghem. Rotations de navettes à 21h, 21h30 et 22h. Les déposes aux hôtels seront regroupées par quartier. Faites bien attention aux indications d'hôtels sur les cars.

› Soirée du jeudi 9 octobre, les hôtels en périphérie uniquement (Mercure Lille Métropole, Ibis Marcq-en-Barœul et Ibis Villeneuve d'Ascq) seront desservis par une navette au retour des soirées vers 22h.



TAXIS

T. 03 20 06 64 00 / Station : 11-13 rue de Tournai, Lille.
À proximité d'une des entrées de la gare.



ACCOMPAGNANTS

Rendez-vous avant chaque départ dans le hall du rez-de-chaussée pour émargement :

mercredi 8 à 14h30 pour un départ à 15h ;
jeudi 9 à 9h30 pour un départ à 10h ; vendredi 10 à 8h30 pour un départ à 9h. La navette prévue jeudi et vendredi reviendra à Lille Grand Palais à l'issue des visites.

Ce programme est sujet à modifications.